

Certificat de Spécialisation « pilotage de machines agricoles et travaux mécanisés à haute technicité »

Public :

Apprenant souhaitant se professionnaliser dans la conduite de machines agricoles.

Objectifs visés :

Etre capable de :

- Analyser les données agronomiques.
- Préparer le matériel et les équipements mécaniques.
- Préparer les fournitures nécessaires aux travaux.
- Paramétrer numériquement les machines et les équipements.
- Réaliser les travaux mécanisés de semis de précision, d'entretien mécanique, des cultures, d'apports d'intrants et de récolte.
- De réaliser la traçabilité des travaux.

Conditions d'admission, pré requis :

- Avoir un diplôme de niveau 4 (BAC, BTS).
- De 15 ans jusque 29 ans (pas de limite d'âge pour les personnes RQTH).
- Avoir le projet de signer un contrat d'apprentissage.

Modalités d'accès :

Entretien - Test de positionnement.

Délais d'accès :

Nous consulter, selon calendrier d'alternance.

Durée de l'action et modalités d'alternance :

Pour un cycle complet en apprentissage, hors VAA, formation en 1 an avec un minimum de 550 heures de formation.

Modalités et moyens pédagogiques :

Une formation basée sur des pratiques professionnelles: assurée par des formateurs techniques (pour la plupart doubles actifs) ainsi que des professionnels de la branche (apport théorique, étude de cas, etc.).

Un accompagnement personnalisé :

- individualisation des parcours (selon test de positionnement, VAA, VAE),
- accompagnement de chaque apprenti par le formateur référent de la formation,
- autoformation, formation en distanciel,

- accompagnement possible par un formateur référent des personnes en situation de handicap et/ou en difficulté.

Des locaux adaptés :

- plateaux techniques: un atelier mécanique, une exploitation agricole en grandes cultures de 95 hectares, un espace soudure, un plateau de conduite d'engins, un simulateur de conduite TENSTAR,
- Centre de Documentation et d'Information,
- Centre De Ressources,
- salles informatiques,
- accès PMR.

Contenu de la formation :

C1: Préparer les conditions d'intervention technique sur une parcelle.

- Réaliser un diagnostic agro-écologique d'une parcelle
- Interpréter des données numériques relatives à des travaux d'apport d'intrants sur une parcelle

C2: Optimiser les paramétrages et les réglages des machines et des équipements

- Paramétrer le guidage GPS et des séquences de travail automatisées
- Effectuer les réglages des machines et des équipements

C3: Réaliser des travaux agricoles mécanisés de haute technicité agronomique et technologique

- Réaliser des travaux mécaniques d'entretien des cultures
- Réaliser des travaux de récolte

Dispositif d'évaluation de l'action :

Unités Capitalisables à acquérir lors d'un entretien d'explicitation d'une situation professionnelle vécue en entreprise ou en centre de formation, organisé par l'équipe pédagogique (validées par un jury officiel).

Validation du diplôme :

Validation des 3 UC.

Les acquis scolaires et professionnels des candidats peuvent être validés à l'entrée en formation.

Les UC obtenues restent valables à vie jusqu'à l'obtention de la totalité du diplôme.

Tarifs / Financements :

Formation gratuite par apprentissage.

Prise en charge par les OPCO.

Rémunération :

L'apprenti perçoit une rémunération correspondant à un pourcentage du SMIC selon son âge.
Nous consulter.

Débouchés :

Conducteur(trice) d'engins d'exploitation agricole. Tractoriste. Responsable d'exploitation.

Poursuite de formation possible :

BTSa ACD, CS ACA

Contact :

Benjamin COQUIDE, coordinateur de la formation : benjamin.coquide@educagri.fr

Secrétariat : audrey.descelles@educagri.fr – tel : 03 21 60 73 17

Renseignements pratiques :

- Restauration.
- Possibilité hébergement en internat.
- Lignes de bus, gare SNCF.

Taux de réussite aux examens de la session précédente :

83,3% de réussite pour la 2023 (anciennement CS TMA).

Taux d'insertion professionnelle de la session précédente :

75 %

Taux de satisfaction :

99%